

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2017

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire rappelle que les clôtures doivent être à claire-voie, et demande au Conseil Municipal d'être vigilant sur les édifications de clôtures non conformes à la volonté communale.

P.L.U.

Monsieur le Maire rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération « Thonon Agglomération » est compétente en matière de documents d'urbanisme. Le projet de révision du P.L.U. de la Commune du Lyaud sera arrêté avant la fin de l'année 2017. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal valide le projet qui sera présenté au Conseil Communautaire.

AMENAGEMENT « LES DERRYS »

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de réaliser le renouvellement du réseau d'eau potable sur le secteur des Derrys. Ces travaux seront menés conjointement avec le SYANE pour l'enfouissement des réseaux secs et la réalisation d'un nouvel éclairage public. Le Conseil Municipal valide la convention constitutive de groupement de commandes pour cette opération.

BUDGET « ARCADES »

Afin de régler les dernières factures de travaux réalisés pour l'aménagement de la maison médicale, le Conseil Municipal accepte de transférer la somme de 26 000 euros du Budget « Principal » au Budget « Arcades ». Les crédits seront inscrits aux budgets concernés sous la forme de décisions modificatives.

DESAFFECTATION DE CHEMINS RURAUX

Dans le cadre du projet d'extension de la carrière prévu par Les Carrières Chablaisiennes, Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de désaffecter les chemins ruraux situés sur l'emprise de la future exploitation. Monsieur le Maire rappelle que les chemins seront déplacés temporairement ; ils seront rétablis à leur emplacement initial après remise en état des parcelles exploitées. Le Conseil Municipal confirme son accord et autorise l'ouverture d'une enquête publique.

LOCATION SALLE COMMUNALE

Suite à la demande de Madame LANGEL-PIQUET, le Conseil Municipal accepte de louer la salle « Henry Bordeaux » pour l'organisation de stages de soins énergétiques. Le tarif de location est fixé à 60 € par jour d'utilisation.

QUESTIONS DIVERSES

Remerciements : Monsieur le Maire remercie tous les organisateurs et les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de la Course des Jeunes et du Cross des Hermones les 4 et 5 novembre 2017.

Toilettes publiques : des devis d'installation d'une porte automatique pour les toilettes publiques du Champ Dunant ont été demandés.

Halloween : Monsieur le Maire déplore le comportement de certains enfants qui se sont amusés à jeter des œufs sur les façades de la mairie et dans des propriétés privées à l'occasion de la fête d'Halloween.

Panneaux d'affichage administratif : le Conseil Municipal décide de remplacer les panneaux d'affichage administratif actuels par des panneaux vitrés. Le Conseil Municipal envisage l'installation de panneaux pour l'affichage associatif.

Chemin piétonniers : un devis a été établi pour le goudronnage des chemins piétonniers (Routes des Bois, du Sommetant et des Cruets). Le coût est estimé à la somme de 35.000 € H.T.

Fête de la Lumière : à la demande des enseignantes, en raison d'une sortie scolaire, la fête de la lumière aura lieu le 8 décembre au lieu du 15 comme prévu initialement.

Abattage d'arbres : le Conseil Municipal accepte l'abattage d'arbres qui menacent de tomber sur le chemin reliant la route d'Armoy et la route des Devants (en face du groupe scolaire) ; le devis proposé est de 3 000 euros TTC.

Maison Médicale :

- un projet de bail a été établis par la Société FAFACT conformément aux accords passés avec les locataires ; les baux seront définitivement rédigés et signés dès validation de toutes les parties.
- Une réunion a eu lieu en mairie le 11 octobre 2017 regroupant les professionnels exerçant dans la Maison Médicale, Monsieur le Maire, et Mr BERTHOLOT, représentant de l'Agence Régionale de la Santé. Une éventuelle association pourrait être mise en place entre les professionnels.
- Cabinet infirmier : des permanences seront mises en place, à partir du 7 novembre 2017 pour les injections et les prises de sang.

Maison BONDAZ « Rue du Quart d'Avaux » : le projet d'immeuble collectif ayant été abandonné, un nouveau projet va être proposé prévoyant plus de parkings et la construction de logements individuels. La maison actuelle sera démolie. La construction de locaux commerciaux est également envisagée.

Marché du samedi : la vente de fruits et légumes du samedi matin est très appréciée et attire une clientèle substantielle. Plusieurs personnes souhaitent le développement de ce marché de produits locaux. Un pêcheur devrait proposer ses produits dès le printemps 2018 ; une demande a également été faite pour la vente de volailles, pâtés, et fromage de chèvre.

Monsieur le Maire informe que les maraîchers seront absents les deux premiers samedis de janvier.

Armoire à livres : le Conseil Municipal souhaite mettre à la disposition des habitants une armoire à livres sur le parvis de la Mairie ; le mobilier nécessaire reste à définir.

Manifestations 2018 : une réunion des responsables d'associations aura lieu le 24 novembre 2017 afin de préparer le calendrier des manifestations de 2018.